

Comment bien représenter l'intercommunalité ?

Fédérer les publics autour d'une identité qu'ils partagent ► Enjeux et pratiques

Une stratégie globale avant tout

- Un nouveau nom, mais pas que ► La communication = **rôle primordial dans le changement**
- Ne pas penser le nom à part ► Réfléchir, définir, structurer une stratégie globale
- Pour que l'impact sur le public soit porteur et cohérent ► Penser la stratégie de COM en même temps que le PROJET POLITIQUE

DANS QUELS BUTS ?

COM & FUSION : Quels objectifs ?

- Accompagner les changements structurels ► IMPACTS SUR LE QUOTIDIEN
- Fédérer les nouvelles équipes politiques et techniques ► COOPÉRATION
- Faire connaître, expliquer ► créer une IDENTITÉ = assurer une LISIBILITÉ
- Rendre compte des activités ► Faire accepter le poids des ressources prélevées
- Créer du lien / interaction / rencontres
- Démontrer l'attractivité du nouveau territoire

LES CIBLES :

Les élus, les agents, les secrétaires de mairie, les habitants actuels et futurs

Les partenaires institutionnels, associatifs, les entreprises, les visiteurs extérieurs

BIEN REPRÉSENTER L'INTERCO

C'EST ÉTABLIR LE
POSITIONNEMENT DE
SON IMAGE

UNE COLLECTIVITÉ ► UN PROJET POLITIQUE, DES VALEURS

- ÉCOUTE (ex : consultations citoyennes)
- OUVERTURE (ex : création d'un conseil de développement)
- MODERNITÉ (ex : démarches en ligne)
- PROXIMITÉ (ex : maximiser les échanges avec les secrétaires de Mairies) ...

LE PROJET ► L'IMAGE ► CHOIX DES OUTILS DE COM

AVEC QUELS OUTILS ?

POUR FÉDÉRER ► PENSER LA COM DANS SON ENSEMBLE

- LOGO
- SUPPORTS ÉCRITS
- SUPPORTS NUMÉRIQUES
- SUPPORTS INTERNE
- SIGNALÉTIQUE

N°1 Le choix du NOM

Quelles méthodes pour choisir le nom de la collectivité ?

Exemples issus d'autres collectivités de petites et moyennes tailles ayant déjà fusionnées

QUAND ?

Ce que dit la Loi NOTRé :

La fusion sera prononcée pour entrer en vigueur au 1er janvier 2017. Le contenu de l'arrêté doit au minimum fixer le nom, le siège et les compétences de l'EPCI.

OUI, MAIS...

► En pratique, rien n'empêche d'opter pour un nom provisoire

OPTER POUR UN NOM PROVISOIRE :

UNE VRAIE OPPORTUNITÉ LAISSÉE PAR LA LOI CHOISIE PAR DE NOMBREUX TERRITOIRES

- RÉGION GRAND EST (Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes / 6 mois)
- CC DU CHARDON LORRAIN (Trois Vallées- Mad à l'Yron / 3 mois)
- CC DE LA HAUTE COMTÉ (Belles Sources- Val de Semouse- Saône et Coney / 6 mois – HAUTE SAONE)
- CC DES BASTIDES DORDOGNE PÉRIGORD (Bassin Lindois, de Cadouin, Entre Dordogne et Louyre, du Monpaziérois et du Pays beaumontois – 3 mois)
- CC DE L'EST TOURANGEAU ET CC DU VOUVRILLON (en cours – INDRE ET LOIRE) . . .

Qui participe au choix ?

Les différentes méthodes recensées

○ Les élus

- Exécutif seul (*Pays de Lérins*)
- Élus communautaires (*Terre de granite*)
- Élus municipaux (*Haut Bugney*)

○ La consultation citoyenne

- Concours citoyen (*Chardon Lorrain*)
- Choix sur propositions (*Haut de Flandres*)
- Collèges représentatifs (*Région Grand Est*)

○ Recours à des experts

- Soutien au recensement (*Vilaine & Semnon*)
- Recensement et propositions (*Privas*)

IMAGE SOUHAITÉE ► NIVEAU D'OUVERTURE ET D'ÉCOUTE

Rétro planning le plus courant :

- En amont ► la réflexion, dégager une culture commune
- Après fusion ► arrêt des choix avec le nouvel exécutif

J-6 MOIS JUSQU'À FUSION

Faire le point sur nos images actuelles / les symboles et repères d'identification / Réfléchir au futur positionnement

Échanger sur une méthode pour le futur choix du nom (degré d'ouverture, etc.)

J-3 MOIS AVANT LA FUSION

Délibération concomitante des 2 assemblées pour déterminer un nom provisoire (accoler les anciens noms)

J+1 MOIS APRÈS FUSION

Valider la méthode avec le nouvel exécutif

J+3 MOIS APRÈS FUSION

Proposer une stratégie de Com' en cohérence avec le projet politique (harmonisation, nouveaux supports, délais, etc.)

Mettre en place la stratégie et le timing des sorties sur l'année (logo, papiers, numériques...).

Un NOM ► Une référence, un consensus

- La ville centre (CC de Villefort)
- La géographie physique (CC du Val d'Adour)
- Le patrimoine (CC des Coteaux du Layon)
- Le territoire administratif ou géographique hérité (CC du Créonnais)
- La position géographique (CC Sud Charente)
- L'unité du territoire (CA du Grand Cahors)

► IDENTIFIER, INDIVIDUALISER, DISTINGUER

Être attentif aux références, aux sigles et diminutifs, aux connotations, à la disponibilité des termes

POINTS DE VIGILANCE

LE SECRET POUR RÉUSSIR ► **NE PAS ALLER TROP VITE**

- Prendre le temps de faire l'état des lieux
- Porter la co-construction : apprendre à se connaître et à travailler ensemble
- Inclure au maximum les élus

Merci de votre attention